

1^{re} séance

Groupe de dialogue

Procès-verbal du 27.05.2019 (V2)

Heure 16 h 00 à 18 h 45
Lieu Residenz au Lac, rue d'Aarberg 54, 2501 Bienne

Présidence (+1)	Werder, Hans	
Présents (+46)	<p>Bachmann, Christian (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5»)</p> <p>Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland, CRT)</p> <p>Bohnenblust, Margrit (mairesse de Douanne-Daucher)</p> <p>Bohnenblust, Peter (TCS section Bienne-Seeland)</p> <p>Briechle, Dennis (Association «Groupe S»)</p> <p>Conconi, Sandro (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais»)</p> <p>Deckert, Madeleine (Association seeland.biel/bienne)</p> <p>Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)</p> <p>Epper, Bettina (ATE Berne)</p> <p>Erb, Christoph (PME Bernoises)</p> <p>Fehr, Erich (maire de Bienne)</p> <p>Fuhrmann, Sarah (Association «Bienne debout !»)</p> <p>Gebel, Matthias (Comité «Pro A5-branche Ouest»)</p> <p>Guggisberg, Lars (UCI Berne)</p> <p>Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais»)</p> <p>Hédiguer, Maurice (Comité «Biel notre Amour»)</p> <p>Hegg, Andreas (Association seeland.biel/bienne)</p> <p>Helbling-Giss, Beatrice (CI Qualité de vie Biel/Bienne)</p> <p>Hess, Sandra (mairesse de Nidau)</p> <p>Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland)</p> <p>Knuchel, Roland (conseiller municipal de Port)</p> <p>König, André (Pro Velo)</p> <p>Kronenberg, Sabine (Association «Bienne debout !»)</p>	<p>Loderer, Benedikt (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)</p> <p>Meichtry, Marc (maire de Brügg)</p> <p>Meier, Mélanie (Comité «Biel notre Amour»)</p> <p>Mentha, Luc (Patrimoine bernois)</p> <p>Messerli, Philippe (conseiller municipal de Nidau)</p> <p>Moser, Peter (Comité «Pro A5-branche Ouest»)</p> <p>Mühlethaler, Beat (maire de Port)</p> <p>Neuhaus, Gabriela (GI «Prends soin de la ville»)</p> <p>Preiswerk, Catherine (Patrimoine bernois)</p> <p>Rossel, Denis (CI Qualité de vie Biel/Bienne)</p> <p>Scheuss, Urs (ATE Berne)</p> <p>Schlegel, Hanspeter (Pro Velo)</p> <p>Schneider, Sandra (ACS Berne, section Berne)</p> <p>Schwickert, Barbara (conseillère municipale de Bienne)</p> <p>Steinmann, Alfred (Association «Groupe S»)</p> <p>Stocker, Julien (Pro Natura)</p> <p>Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois)</p> <p>Vogt, Beatrice (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)</p> <p>Wendling, Cecile (UCI Berne)</p> <p>Wiederkehr, Martin (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5»)</p> <p>Wild, Ruedi (GI «Prends soin de la ville»)</p> <p>Zryd, Andrea (Mobilité piétonne, canton de Berne)</p> <p>Zumbühl, Benjamin (ATE Berne)</p>
Excusés (-12)	<p>Arnold, Niels (Pro Natura)</p> <p>Bucher, Jean Christian (TCS section Bienne-Seeland)</p> <p>Grossenbacher, Franziska (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage)</p> <p>Haas, Adrian (UCI Berne)</p> <p>Placi, Luca (Groupe de travail «Branche Ouest de l'A5»)</p> <p>Roch, Andrea (Chambre économique Bienne-Seeland)</p> <p>Rodewald, Raimund (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage)</p> <p>Rutishauser, Matthias (Pro Velo)</p> <p>Stebler, Miriam (PME Bernoises)</p> <p>Ünal, Claudia (Comité «Biel notre Amour»)</p> <p>Van de Wetering, Han (<i>expert urbanisme, malade</i>)</p> <p>Zimmermann, Jacqueline (GI «Prends soin de la ville»)</p>	
Absents (-2)	<p>Stöckenius, Susanne (mairesse d'Ipsach)</p> <p>Trachsel, Martin (WWF Berne)</p>	
Invités (+3)	<p>Albrecht, Christian (secrétaire général TTE)</p> <p>Kobi, Fritz (expert transports)</p> <p>Studer, Stefan (OPC)</p>	
secrétariat (+1)	Daniel Stegmann (Infrakom)	
51	Total des personnes présentes	

Ordre du jour

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

1 Introduction

Hans Werder salue les personnes présentes à la première séance du groupe de dialogue depuis la Table ronde et présente les points de l'ordre du jour envoyé au préalable.

Retrait d'Infrakom

Le président exprime au groupe de dialogue son grand regret concernant le retrait d'Infrakom en tant que secrétariat et le remercie de son point de vue pour son excellent travail. Hans Werder informe le groupe de dialogue que la recherche d'un nouveau secrétariat demandera du temps et retardera le processus. La marche à suivre pour le nouveau secrétariat sera discutée lors de la séance de l'équipe centrale à venir du 20.06.2019.

Déclaration de la Ville de Nidau

Hans Werder passe la parole à Sandra Hess, mairesse de Nidau. Elle lit une déclaration préparée par le Conseil municipal de Nidau.

Procès-verbal de la Table ronde

Il n'y a pas de remarques concernant le procès-verbal de la Table Ronde du 08.02.2019. Il est approuvé et est désormais considéré comme public.

Objectifs du processus de dialogue

Hans Werder informe le groupe de dialogue que l'équipe centrale ne s'est pas encore penchée en profondeur sur les objectifs proposés lors de la Table ronde. La discussion sera poursuivie lors de la prochaine séance de l'équipe centrale du 20.06.2019.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

2 Admission de nouvelles organisations

Les demandes d'admission au sein du groupe de dialogue sont traitées. La Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois (CRT) et l'Association «Réseau lac de Bienne» sont désormais admises au sein du groupe de dialogue. Elles en seront rapidement informées et invitées à la prochaine séance du groupe de dialogue.

Secrétariat 28.05.19

Désormais, un total de 30 organisations sont représentées dans le processus de dialogue de la branche Ouest Bienne.

	QUOI	QUI	QUAND
--	------	-----	-------

3 Statuts

Les statuts élaborés par l'équipe centrale, et remaniés lors de sa séance du 13.05.2019, sont présentés au groupe de dialogue pour approbation. Hans Werder souligne que la discussion concernant les statuts a été très intense et controversée. Il est désormais important que ce document soit définitivement adopté comme base pour la collaboration.

Les statuts sont brièvement traités point par point. Ci-après, seules sont énumérées les discussions concernant les chiffres pour lesquels il existait encore un besoin de clarification.

Chiffre 2.1 Groupe de dialogue

Le traitement du droit de parole est en partie ressenti comme trop strict. Une intervention fait observer que les deux représentants des organisations respectives sont délégués de manière différente au sein du groupe de dialogue selon le point de l'ordre du jour et que chaque représentante et représentant devrait pouvoir s'exprimer sur son domaine spécialisé.

Le passage sera précisé: droit de parole «par point de l'ordre du jour».

Chiffre 3.1 Cahier des charges du président

Hans Werder peut vivre avec le texte actuel des statuts, mais il veut expliquer sa propre compréhension du rôle de président au groupe de dialogue et le consigner explicitement dans le procès-verbal:

La situation initiale est le mandat de la délégation des autorités d'élaborer un rapport largement soutenu. Afin de pouvoir remplir ce mandat, Hans Werder a besoin de disposer d'une certaine marge de manœuvre; il doit ainsi pouvoir agir de sa propre initiative et établir un contact avec chaque groupe et expert pour les entretiens fondamentaux, sans pour cela devoir obtenir l'autorisation de l'équipe centrale ou du groupe de dialogue.

Le rôle du président est discuté:

- Les organisations opposées à la branche Ouest soulignent que la direction du processus de dialogue est en premier lieu une fonction d'animation. Le président est responsable du déroulement ordonné des séances, mais pas du contenu ni du résultat. Ils conçoivent son rôle de manière similaire à celui d'un président de parlement.
- Hans Werder n'y voit aucune contradiction: son opinion personnelle est insignifiante pour le processus et il n'a aucune influence sur le contenu.
- Les organisations partisans de la branche Ouest comprennent aussi le rôle tel que Hans Werder l'a présenté.
- Une intervention ajoute que le président, même s'il n'a aucune influence sur le contenu, connaît les coulisses et doit comprendre les contextes.
- Les deux organisations exigent du président de la transparence lors des entretiens fondamentaux. Cela est confirmé par Hans Werder: à l'avenir, il fournira également des informations sur le contenu des entretiens menés.

L'énoncé du chiffre 3.1 est maintenu.

Chiffre 3.3 Cahier des charges du secrétariat

Discussion sur le caractère et le volume du procès-verbal:

- Les organisations opposées à la branche Ouest estiment que la période jusqu'à l'approbation définitive du procès-verbal dans le sens d'un processus de dialogue transparent est beaucoup trop longue. Un procès-verbal audio supplémentaire est proposé qui est consulté juste après les séances.
- Cette proposition a déjà été discutée au sein de l'équipe centrale. Hans Werder a déclaré qu'à son avis, un protocole audio serait une possibilité ; Les membres de l'équipe centrale expliquent les arguments contre une telle procédure: un procès-verbal audio de plusieurs heures est à peine praticable comme outil de travail. Par ailleurs, l'équipe centrale a décidé que les avis énoncés dans le cadre de ses séances ne doivent pas être attribués des personnes individuelles. En revanche, le deuxième argument n'est pas valable pour le groupe de dialogue ayant des séances essentiellement plus publiques.
- Une intervention est d'avis qu'un procès-verbal audio pourrait être

utilisé abusivement à des fins de propagande électorale en année électorale. Pour les détracteurs de la branche Ouest, ce serait le contraire : un protocole audio serait neutre et authentique, tout le monde pourrait s'y rallier ; sans un protocole audio rapide, la réunion sera interprétée par tous les participants en leur faveur.

- Les membres de l'équipe centrale informent sur le déroulement de la dernière séance, où le procès-verbal a été «projeté» en direct. Cela a permis aux participantes et participants d'effectuer directement des compléments et des modifications et d'établir une distinction claire entre les contributions à la discussion et les décisions.
- Hans Werder trouve cette procédure comme un bon essai pilote dans le cadre de l'équipe centrale, mais il faut songer que cela n'est pas efficace dans le cadre du groupe de dialogue avec un nombre considérablement plus élevé de membres. Le président constate que le groupe de dialogue n'est pas tout à fait unanime quant à la forme que le procès-verbal doit revêtir à l'avenir, mais que cela ne touche pas l'énoncé des statuts. Il existe un consensus qu'un protocole plus court est souhaitable. Si la qualité s'améliore et qu'il n'y a que peu de changements à l'avenir, le protocole pourra être approuvé par procédure circulaire et ensuite publié. Selon Hans Werder, une décision finale sur la manière dont le procès-verbal sera tenu à l'avenir sera prise avec le nouveau secrétariat, qui reste encore à déterminer.

L'énoncé du chiffre 3.3 est maintenu.

Chiffre 5 Traitement réciproque, décisions

Discussion sur le sujet des votations:

- Hans Werder constate qu'il aimerait utiliser l'instrument de votation lors de questions administratives, mais qu'il respecte le souhait souvent exprimé de ne pas effectuer de votation du tout. Il rappelle que cela peut prolonger les discussions lors de questions administratives.
- Il est demandé ce que Hans Werder entend par «décision consensuelle». Réponse: Hans Werder veut connaître les avis de toutes les organisations lors de questions importantes. Il estime à 80% la valeur indicative, avec laquelle la décision doit être considérée comme consensuelle.

Secrétariat 28.05.19

L'énoncé du chiffre 5 est maintenu.

Aucune remarque quant aux autres chiffres. Les statuts sont donc adoptés par le groupe de dialogue avec la petite adaptation sous chiffre 2.1. La version finale sera envoyée à l'ensemble des participants et participantes et est considérée désormais comme publique.

Remarques ultérieures concernant les statuts

Après l'adoption des statuts, les organisations partisans de la branche Ouest maintiennent que deux organisations opposées à la branche Ouest sont représentées avec trois, au lieu de deux comme stipulés dans les statuts, au sein du groupe de dialogue. Les organisations opposées à la branche Ouest rétorquent que la troisième personne est membre de l'équipe centrale, aussi conformément aux statuts, et peut être représentée dans le groupe de dialogue. Les organisations partisans de la branche Ouest laissent cette affaire de côté dans le sens du processus de dialogue.

Les organisations opposées à la branche Ouest s'informent sur le budget et l'indemnisation des membres de l'équipe centrale. Hans Werder communique que les jetons de présence s'élèvent à 500 fr. par séance et

que le budget de l'équipe centrale sera présenté lors d'une prochaine séance. Une intervention complète qu'à ce jour, le budget n'est qu'un «budget de base» avec les frais fixes. Les futurs mandats à des experts ne peuvent pas faire partie intégrante du budget actuel.

QUOI	QUI	QUAND
------	-----	-------

Analyse des variantes

Le point 4 de l'ordre du jour, à savoir la présentation de l'analyse des variantes, est un résultat du souhait plusieurs fois exprimé lors de la Table ronde du 08.02.2019, à savoir d'ouvrir l'éventail des variantes. Hans Werder a mandaté Fritz Kobi, l'expert des transports, et lui passe désormais la parole.

Présentation de l'analyse

Dans la présentation envoyée préalablement, Fritz Kobi se réfère brièvement aux années septante et aux nombreuses variantes déjà débattues. Dans sa conclusion, il fixe que les variantes expriment les valeurs énoncées lors des époques correspondantes. Par le passé, il y a toujours eu des analyses de valeurs utiles et des comparaisons de variantes, dont la «meilleure variante» a ensuite été déduite, qui elle-même a été suivie d'autres variantes. Fritz Kobi doute qu'une telle procédure soit encore pertinente dans le cas présent. Au lieu d'une procédure «de haut en bas», c'est-à-dire partant du réseau de routes nationales, il faut davantage s'appuyer sur une procédure «de bas en haut», soit partant des besoins (infrastructures, mobilité de l'avenir) pour Bienne et sa région.

Réactions et discussion concernant l'analyse

Benedikt Loderer, auteur du livre «*Das Bieler Dreieck*» récemment publié par le Comité «Axe ouest, pas comme ça !», commente en détail la présentation de Fritz Kobi. Il est d'avis que tout l'historique n'a pas été raconté. Le moteur principal de tout le débat sur la branche Ouest a été dès le départ les subsides fédéraux, qui auraient dirigé sensiblement le débat. C'est ainsi que la préférence donnée initialement au tracé de ligne le long de la rive nord du lac de Bienne aurait tué dans l'œuf le débat portant sur une tangente seelandaise. Benedikt Loderer demande au groupe de dialogue de ne pas avancer aussi rapidement, d'examiner avec soin l'analyse de la situation et de ne pas exclure des variantes précipitamment. Il plaide pour que des réponses soient apportées aux questions fondamentales suivantes: quelle mobilité demande la ville et comment se développe celle-ci ? De quel réseau a-t-on besoin ? Faut-il vraiment avoir une autoroute ? Si oui, laquelle ? Mot-clé: variante zéro plus.

Autres interventions concernant la présentation de Fritz Kobi:

- Le statu quo devrait être examiné depuis l'ouverture de la branche Est: où sont les problèmes et quelles possibilités existe-t-il de les résoudre ? L'affirmation «de bas en haut» est saluée pour examiner les problèmes, de même de ne pas entrer dans un débat sur les variantes.
- L'équipe centrale était unanime quant au fait de clarifier d'abord la compréhension commune des problèmes, et au principe de mener

seulement plus tard un débat sur les variantes.

- L'analyse doit être uniquement considérée comme une analyse historique.
- L'importance de l'analyse historique est soulignée d'un autre côté – il est important d'apprendre des erreurs du passé, y compris la question du financement, qui a influencé unilatéralement le choix des routes dans le passé.
- Il faut tenir compte d'un point de vue global dans le débat, c'est-à-dire aussi prendre en compte le côté urbanistique et non pas uniquement celui des transports.
- Il faut tenir compte davantage de la circulation piétonne et cycliste et pas uniquement du trafic individuel motorisé (TIM).
- L'affirmation «de bas en haut» est saluée, car il est important d'impliquer la population. Il faut voir si la branche Ouest ne va pas engendrer un report accru du trafic de l'A1 sur l'A5, ce dont personne ne veut à Bienne.

Fritz Kobi prend position sur quelques points ressortant de la discussion:

- Il précise son affirmation «de bas en haut» et songe ici en premier lieu à une procédure objective: à quoi ressemblent les infrastructures existantes et le réseau de base à Bienne, c.-à-d. qu'est ce qui existe déjà et quels aménagements sont possibles ?
- Pour lui, la discussion sur les variantes en fait partie, car il faut pouvoir motiver pourquoi des variantes sont exclues.
- Fritz Kobi souligne que le trafic de transit à Bienne ne représente qu'environ 18% du trafic global, les 82% restants étant «faits maison», c'est-à-dire qu'il s'agit d'un trafic interne ou de trafic dit «à destination et en provenance».

	QUOI	QUI	QUAND
5	Information sur la procédure à suivre		

Information sur la rencontre préliminaire pour la proposition de procédure

Fritz Kobi informe le groupe de dialogue que le vendredi 24.05.2019, il a rencontré deux représentants des organisations opposées et partisans à la branche issus de l'équipe centrale, afin d'élaborer une proposition pour la marche à suivre. Cela fut proposé lors de la séance de l'équipe centrale du 13.05.2019, étant donné que l'équipe centrale n'a pas pu traiter le sujet par manque de temps avant la séance du groupe de dialogue. Le fait qu'aucune autorité n'ait été représentée lors de ce petit comité ad hoc, avait été convenu avec eux.

Présentation de la proposition de procédure en quatre étapes

Le comité a élaboré un plan en quatre étapes. Fritz Kobi le présente comme suit:

- **Étape 1:** il s'agit en premier lieu de se pencher sur la situation actuelle. Les objectifs sont de regrouper les conditions-cadre, de déterminer les problèmes et de saisir le besoin d'agir sur la base d'une considération globale en termes d'urbanisme, de vision, de potentiel, d'environnement, d'économie, de mobilité, de transports, de sécurité et autres. De plus, il faut élaborer une vision pour Bienne. La formulation des objectifs en matière d'efficacité est une base importante pour prendre des décisions au cours des prochaines démarches.
- Sur la base de la description structurée des corridors nord, sud et central, **l'étape 2** consistera à déterminer la future orientation à suivre (variante avec potentiel de solution acceptable), y compris

des combinaisons possibles ou des options. Mots-clés: corridor sud, corridor nord, corridor central (projet définitif, variante zéro plus / boulevard, tunnel au Marais de Brügg – Rusel). À la suite de la deuxième étape, on devrait pouvoir répondre à la lettre des communes concernant la bretelle de raccordement de Port.

- **Étape 3:** comprend la concrétisation globale de l'orientation, y compris l'appréciation définitive au vu des objectifs en matière d'efficacité.
- Finalement, l'**étape 4** consiste à formuler et à adopter les recommandations en termes d'orientation, de standard d'aménagement, d'éléments d'étude et de marche à suivre.

Discussion sur la proposition de procédure

Hans Werder résume encore une fois brièvement les quatre étapes, prie le groupe de dialogue de donner des retours d'information et demande s'il est d'accord avec cette procédure.

Discussion sur le plan en quatre étapes:

- Dans une intervention, il est indiqué qu'en raison de la présentation orale, sans préavis, il est impossible de prendre position.
- Les thèmes de l'environnement et du climat doivent être pris en compte.
- Tous les groupements doivent être impliqués au cours de chaque étape, afin de permettre une large participation.
- Une intervention pose la question du cadre temporel pour ces quatre étapes.
- Le rôle de Fritz Kobi doit être expliqué précisément: en tant qu'expert en matière de transports, il ne devrait pas prendre le commandement pour l'ensemble, car le débat pourrait être trop court pour prendre en compte le thème de l'urbanisme.

Fritz Kobi prend position sur la discussion et répond comme suit aux questions:

- Il attire l'attention sur le fait qu'en raison du court préavis, il n'était pas possible de présenter des documents écrits.
- Il va de soi que cette approche globale tient compte des critères de durabilité.
- Les groupements peuvent être impliqués via le local de dialogue, s'il n'est pas possible pour des raisons de temps de consulter largement les organisations. Il faut permettre pour ainsi dire un «regard dans l'atelier».
- Au point de vue temps, les étapes 1 et 2, qui peuvent avoir lieu parallèlement, doivent être achevées fin 2019. L'orientation sera ainsi concrétisée début 2020 (étape 3) et la recommandation adoptée lors de la dernière étape en juin 2020.
- Concernant son propre rôle, Fritz Kobi insiste encore une fois sur l'approche globale qui dépasse largement la pure planification termes de transports. Il a rencontré Han van de Wetering, expert en urbanisme, à Zurich, afin de discuter de la philosophie commune. La marche à suivre proposée et les quatre étapes décrites ont ainsi été convenues avec lui.

6 Communication

Communication sur la séance d'aujourd'hui

Hans Werder résume les informations qu'il veut communiquer lors du Point de Presse après la séance du groupe de dialogue:

- Information sur le genre et le contenu de la séance d'aujourd'hui
- Adoption des statuts
- Admission des nouvelles organisations au sein du groupe de dialogue
- Analyse sur le contenu, discussion sur la procédure et le programme de travail
- Autres rendez-vous de l'équipe centrale et du groupe de dialogue

Le groupe de dialogue est d'accord avec ce résumé.

Flux d'informations équipe centrale –groupe de dialogue

Diverses interventions contestent le flux d'informations entre l'équipe centrale et le groupe de dialogue. Une plus grande transparence et l'envoi en temps utile des documents de réunion sont exigés (deux semaines à l'avance).

Hans Werder explique qu'à l'avenir, la dernière séance de l'équipe centrale aura lieu au plus tard un mois avant une séance du groupe de dialogue, afin de respecter les délais et le bilinguisme. Ces dernières semaines, il n'a pas été possible de respecter ces délais. Par la même occasion, il fait appel à la propre responsabilité des participants et participantes des organisations respectives d'échanger les informations en temps utile et avec l'ensemble des parties concernées, et si besoin de les exiger.

	QUOI	QUI	WANN
--	------	-----	------

7 Divers

Prochaine séance du groupe de dialogue

Hans Werder communique que lors de la prochaine séance, l'équipe centrale discutera du programme de travail et adoptera une proposition correspondante à l'intention du groupe de dialogue. Il aimerait également adjuger les premiers mandats dès que possible. Il demande si le groupe de dialogue souhaite discuter du programme de travail lors d'une séance supplémentaire avant les vacances d'été. Le groupe de dialogue est d'avis qu'une séance supplémentaire devrait avoir lieu. Après le sondage effectué, la date est fixée au 4 juillet. Le groupe de participants demande de réserver une autre salle avec une meilleure disposition des places assises pour la session suivante. Il convient d'utiliser une salle qui permet l'arrangement en cercle ou en carré, mais pas la longue salle de réunion, ce qui rend une vraie discussion difficile. Cette proposition a été bien accueillie de toutes parts - Hans Werder a annoncé qu'une salle plus appropriée serait recherchée pour le 4 juillet.

Hans Werder attire l'attention sur la vacance du secrétariat après le retrait d'Infrakom. De son point de vue, il est douteux qu'une succession soit décidée jusqu'à cette date. Il ne peut pas assumer seul l'organisation et la préparation d'une telle séance et attire l'attention du groupe de dialogue quant au fait que les délais et les prestations de service ne pourront probablement pas être respectés.

Hans Werder établira une possible solution transitoire pour le secrétariat et en discutera avec l'équipe centrale le 20.06.2019.

Déclaration concernant le retrait du secrétariat

Beat Mühlethaler, maire de Port, fournit une déclaration du Conseil municipal de Port à l'attention du procès-verbal:

L'exécutif de Port trouve qu'il est disproportionné et scandaleux que l'ancien secrétariat Infrakom ait été poussé à se retirer et lui exprime sa plus parfaite confiance.

Une intervention se réfère directement à la déclaration du Conseil municipal de Port et affirme que les organisations opposées à la branche Ouest ont douté dès le début de la neutralité du secrétariat. Infrakom avait déjà reçu le mandat en novembre dernier de la TTE, pour laquelle elle travaille régulièrement, et a dû s'excuser auprès des opposants pour une erreur (falsification de la proposition de marche à suivre). En faveur du maintien d'un climat constructif dans le processus de dialogue, il a été convenu de ne pas tenir de débat public sur le rôle et les réalisations d'Infrakom. La raison du retrait d'Infrakom est la suivante : "Questions et critiques des organisations opposées à la branche Ouest sur l'indépendance politique et la neutralité". Depuis la lettre de retrait, d'autres lacunes ont été mises en lumière, telles que la portée et le contenu des protocoles. Le maire de Port ne connaît pas toute l'histoire. Sur ce, la représentation d'une organisation opposée à la branche Ouest énumère quelques points qu'elle trouve problématiques.

Secrétariat 31.05.19

La séance est levée à 18 h 45.

Lettre «Pont sur le barrage de Port/Brügg»

Beat Mühlethaler veut connaître la procédure concernant la lettre sur le «pont sur le barrage de Port/Brügg» envoyée par les communes de Brügg, Ipsach, Nidau et Port le 07.05.2019.

La lettre a été transmise à l'équipe centrale pour prise de connaissance. Fritz Kobi compte sur une réponse après la deuxième étape du programme de travail (détermination de l'orientation).

La lettre est envoyée au groupe de dialogue pour prise de connaissance.

L'équipe centrale a déjà discuté du sujet des apports de l'extérieur sur le contenu (nouvelles variantes, projets de construction avec influence possible sur le processus de dialogue), comme cela est expliqué lors d'une intervention. L'accusé de réception de cet apport doit en principe être confirmé avec la mention que l'équipe centrale et le groupe de dialogue peuvent s'en occuper. L'équipe centrale est d'avis qu'elle ne doit pas se laisser mettre sous pression par l'extérieur.

Hans Werder remercie toutes les personnes présentes et conclut la séance du groupe de dialogue.